

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATIN DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet, août et septembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Denis Gallant	Président Directeur Général	Repas dans le cadre d'une réunion de travail	2019-07-04	102.59
Denis Gallant	Président Directeur Général	Repas dans le cadre d'une réunion de travail	2019-08-07	34.76
Denis Gallant	Président Directeur Général	Repas dans le cadre d'une réunion de travail	2019-08-12	45.98
Gino Francoeur	Vice-Président de l'Administration	Repas dans le cadre d'une réunion de travail	2019-08-01	75.98

